La Chambre a poursuivi la discussion des marchés de l'aviation

La Chambre a continué hier la discussion sur le mode d'acquisition du matériel d'aviation du département de la guerre.

M. PAULIN proteste contre l'attitude des militaires qui sont à la tête de cette direction et qui s'obstine à passer commande à des constructeurs malhonnêtes d'avions de moins en moins utilisables.

M. LAURENT-EYNAC déclare, qu'à présent on ne soutient plus que les maisons qui travaillent et font des recherches.

M. FLANDIN signale ensuite que les avions de chasse que nous avons maintenant sont les mêmes que pendant la guerre, que l'aviation de bombardement est loin d'être au point, ainsi que l'aviation navale et de transport. L'orateur attribue ce retard sur nos voisins à un manque de direction logique et il demande qu'on assure la continuité du travail dans les usines.

M. FLANDIN conclut en demandant à la Chambre de ne pas résoudre le grave problème de l'aéronautique après avoir entendu seulement la commission des marchés.

La suite du débat est alors renvoyée à cet après-midi.

L'augmentation de l'indemnité sera discutée mardi

M. BIRE demande ensuite l'ajournement de la mise à l'ordre du jour de mardi du rapport Rognon pour l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

M. Léo BOUYSSOU met aux voix cette proposition d'ajournement.

Le scrutin a lieu.

L'extrême gauche et la gauche votent bleu (contre) ; le centre est panaché. Tous les autres députés votent blanc.

Après le pointage, le président fait connaître que l'ajournement proposé par M. Biré est repoussé par 251 voix contre 218.

Le rapport de M. Rognon est donc inscrit à l'ordre du jour de mardi après-midi.

AU GROUPE SOCIALISTE

Dans sa réunion d'hier matin, le groupe socialiste s'est occupé presque exclusivement de questions de règlement intérieur. Il a décidé, en outre, de demander l'inscription prochaine, à l'ordre du jour, des conclusions de la commission d'enquête sur l'élection de M. de Rotschild dans les Hautes-Alpes. Il a désigné, enfin, la sous-commission qui, préalablement à cette discussion, entendra Louis Cluzet, membre du groupe, au sujet de la même élection.

UNE SOLUTION DU CONFLIT MINIER EN ANGLETERRE ?

D'après le « Daily Mail », la question de la grève des mineurs anglais doit prochainement prendre une nouvelle tournure. Les propriétaires ont invité les mineurs à participer à une conférence officieuse présidée par un homme d'Etat, choisi parmi les personnalités n'ayant pas d'intérêts miniers. Un projet de compromis accompagne la lettre d'invitation.

D'autre part, Cook, secrétaire de la Fédération anglaise des mineurs, dans une communication remise à la presse, demande à M. Baldwin de déclarer que les mines devront être rouvertes aux conditions en vigueur avant la grève et que les salaires et les heures de travail ne devront pas être modifiés pendant que le premier ministre fera élaborer et adopter les mesures législatives nécessaires pour la réorganisation de l'industrie charbonnière.

AU CONGRÈS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Hier matin, à 9 h. 30, s'est ouvert à Nice, le congrès des fonctionnaires des Contributions indirectes.

Trois ordres du jour ont été votés. Le premier réclame le remplacement du directeur général ; le second demande une indemnité mobile uniforme de 3.400 francs minima ; le troisième est relatif à la péréquation.

Les congressistes sont allés en cortège porter ces ordres du jour à la Préfecture.

L'AFFAIRE DES NATURALISATIONS

Le « Temps » dit que M. Pierre Laval, Garde des Sceaux, a transmis à M. Prouharam, Procureur de la République, aux fins d'ouverture d'une instruction judiciaire, les résultats de l'enquête administrative qu'il avait ouverte sur les agissements de certains fonctionnaires du service des naturalisations.

Un juge d'instruction a été commis pour suivre cette affaire.

LA SAUVEGARDE DU FRANC BELGE

M. Houtart, ministre belge des Finances, a déposé sur le bureau de la Chambre, les nouveaux projets financiers dont l'application doit assurer la sauvegarde du franc belge. Ces projets portent institution d'un fonds d'amortissement de la dette publique, qui bénéficiera notamment de contributions volontaires et d'une dotation annuelle extraordinaire d'un milliard et demi de francs, produit approximatif des impôts nouveaux. Cette dotation est prévue pour quatre ans.

Les nouveaux impôts consistent en centimes additionnels, sur la contribution foncière et sur la taxe sur les automobiles, en une augmentation de la taxe sur les spectacles, sur les jeux et paris. Les taxes de la transmission, les timbres de factures et d'honoraires sont doublés. Les opérations de report sur fonds publics sont assujetties à une taxe de 50 centimes par 1.000 francs.

Les boissons fermentées mousseuses (vins de Champagne, vins gazéifiés, cidres, etc.), fabriqués dans le pays ou importées de l'étranger, sont soumises à une taxe spéciale de consommation. Il en est de même pour les vins non mousseux et boissons assimilées.

Les droits d'accise sur la fabrication de bières, de sucres et de boissons fermentées, sont relevés.

Comice Agricole de l'Arrondissement de Lille

Nous rappelons que le Comice agricole de Lille organise, pour 1926 à Tourcoing et dans les cantons, les concours et expositions ci-après, qui auront lieu sous le patronage de l'Office départemental agricole du Nord et de la ville de Tourcoing :

I. — A Tourcoing, les 4 et 5 juillet :

1° Une exposition internationale de machines et instruments agricoles, avec récompenses spéciales pour les machines nouvelles et les perfectionnements importants ;

2° Un concours d'animaux reproducteurs des races bovine, porcine, ovine, chevaline et de vaches laitières ;

3° Une exposition de produits agricoles divers, échantillons des récoltes de grande culture et de culture maraîchère, des produits de la laiterie et de la basse-cour, de produits d'industries agricoles, d'engrais et de travaux relatifs à l'enseignement agricole ;

4° Une exposition de volailles et animaux de basse-cour ;

5° Un concours de maréchalerie et ferrure de chevaux ;

6° Un concours de chevaux de trait et d'attelages agricoles industriels et commerciaux.

II. — Dans les cantons, à des dates ultérieures :

1° Un concours pour la bonne tenue des fermes et exploitations culturales et des jardins, avec récompenses spéciales pour les bonnes fermières ;

2° Un concours en faveur des ouvriers et ouvrières agricoles de l'arrondissement de Lille, qui ont les meilleurs états de services ;

2° Un concours en faveur des ouvriers et ouvrières agricoles de l'arrondissement de Lille, qui ont les meilleurs états de services ;

3° Un concours pour l'attribution aux ouvriers agricoles de primes devant les aider à acquérir une maison familiale avec jardin ;

4° Un concours de jardins ouvriers ;

5° Un concours réservé aux auteurs de travaux et mémoires relatifs aux arts agricoles de l'arrondissement de Lille.

Les demandes de participation ou de renseignements devront être adressées au secrétaire général du Comice, palais de la Bourse, à Lille :

1° Pour ce qui regarde les concours et expositions de Tourcoing avant le 30 juin ;

2° Pour ce qui concerne les concours de fermes et jardins avant le 15 juin ;

3° Pour les autres concours avant le 30 juillet.

NOTA. — La Compagnie des chemins de fer du Nord accorde le transport à demi-tarif c'est-à-dire le retour gratuit des instruments agricoles, animaux, produits et objets divers à destination de ces concours et expositions.

LES GRÈVES

CELLE DES CHANTIERS DE FRANCE A DUNKERQUE, EST TERMINÉE

La grève des menuisiers et charpentiers des Chantiers de France est terminée.

Un accord s'est établi entre les délégués ouvriers et la direction.

Depuis plusieurs semaines en grève, les charpentiers et menuisiers reprendront leur travail ce matin. Ils ont obtenu 0,10 centimes d'augmentation par heure, et une indemnité pour leurs outils.

120 TISSERANDES ONT QUITTÉ LE TRAVAIL A TOURCOING

Il y a une quinzaine de jours, deux ouvrières tisserandes de la maison Drey, Simpson et Cie, 198, rue des Cinq Voies, à Tourcoing, ont été invitées par leur patron à travailler sur six métiers plutôt que sur quatre, comme elles le faisaient précédemment. Ces ouvrières, filles d'un contremaître, ont provisoirement accepté et en ont rendu compte à leurs camarades d'atelier.

Après des pourparlers entre le Syndicat de la C. G. T. de la rue de Guisnes et les patrons, il a été décidé que les ouvrières continueraient à travailler sur quatre métiers. Satisfaction était donc donnée et les parties étaient d'accord.

Depuis, continuellement surgissent des chicanes entre elles, au point que ne prétendant plus voir dans l'usine les deux ouvrières dont il est question plus haut, leurs camarades ont demandé leur renvoi.

Satisfaction ne leur ayant pas été donnée, 120 tisserandes ont quitté l'usine mercredi, à 15 heures.

Hier jeudi, après une dernière entrevue avec leurs patrons, toutes les ouvrières ont retiré leur billet de sortie.

COUR D'APPEL DE DOUAI

UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIES AUX DOMMAGES DE GUERRE A CAMBRAI

Hier est venue devant la Cour une importante affaire de dommages de guerre dans laquelle sont impliqués MM. Georges Arduin, ancien architecte de la ville de Cambrai, Lerouge, Renaud, Campiglia, etc.

Deux jugements de première instance condamnèrent Arduin à quatre et un mois de prison avec confusion et dix mille francs de dommages-intérêts, Campiglia, à un mois de la même peine et 2.000 fr. d'amende, Renaud, à 500 francs d'amende.

En appel, Mes Louwereyns, plaida pour l'Etat, partie civile, Mes Soland, de Méreuil, de Prat et Delmotte, défendirent Arduin, Lerouge, Renaud et Campiglia.

M. l'Avocat général Deransart occupait le siège du Ministère public.

L'arrêt a été remis à huitaine.

Bon accueil à l'élection du président Moscicki

CE QUE DIT DE CE DERNIER, LE MARÉCHAL PILSUDSKI SON ANCIEN AMI

Le maréchal Pilsudski, interviewé au sujet du président Moscicki, a déclaré : « J'ai fait sa connaissance en 1892 ; souvent dans mes voyages d'exil j'ai été son hôte. Sa maison remplaçait dans ma jeunesse, jusqu'à un certain point, celle de mes parents, d'autant plus que Moscicki fut élevé presque dans les mêmes conditions que moi.

» Quand je me suis décidé à ne pas accepter la présidence, j'ai revu en pensée cet homme de haute culture, de grand sentiment et d'honneur, ne supportant pas l'humiliation, et j'ai choisi Moscicki, le considérant comme un grand technicien qui pourrait réparer les rouages de l'immense machine administrative ».

D'autre part, on télégraphie de Varsovie : « La presse du pays tout entier salue avec la plus grande satisfaction l'avènement du nouveau président de la République. Elle voit dans la nouvelle élection la garantie d'un nouvel avenir. Tous les journaux soulignent le caractère légal de l'élection et les hautes qualités de l'élu, constatant qu'il ne peut y avoir personne qui puisse contester son caractère de chef de l'Etat ».

UN DISCOURS DU MARÉCHAL

On publie le discours prononcé par le maréchal Pilsudski à la réunion organisée par le premier ministre, M. Bartel, entre les représentants des partis parlementaires.

Le maréchal Pilsudski a dit notamment : Les principaux coupables de l'état de misère et de faiblesse intrieure et extérieure où se trouve actuellement la Pologne ont été les voleurs qui sont restés impunis.

La Pologne était tombée aux mains d'individus à l'âme basse. Les libertés démocratiques avaient donné lieu à des abus de nature à faire haïr la démocratie tout entière, ce dont le Maréchal, en sa qualité de démocrate convaincu, était frappé de la manière la plus douloureuse.

Le Maréchal veut encore se rendre compte si l'on peut gouverner la Pologne sans user du fouet, mais s'oppose à tout arrangement de partis : le Président doit former le Gouvernement hors de leur pression.

Il faut que quelque chose de neuf s'accomplisse ; il faut que le Président, pendant un certain temps, n'ait sur le dos ni la Diète ni le Sénat. Il faut qu'il ait la liberté de former un Gouvernement et de commencer sa tâche dont le Gouvernement sera ensuite responsable devant la Diète.

RÉCOMPENSES

ACTES DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT

Des médailles d'honneur et des mentions honorables sont accordées et des lettres de félicitations seront adressées aux personnes et militaires ci-après désignés qui ont accompli des actes de courage et de dévouement :

NORD. — Médaille d'or, à titre posthume, MM. Drohard, sergent à la compagnie de sapeurs-pompiers de Tourcoing, et Dedecker, caporal, aux agent de police à Tourcoing.

Médaille d'argent 2e classe : M. Henri Leclercq, agent de police à Tourcoing.

Médaille de bronze : MM. Louis Evrard, sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mouvaux ; Vincent, caporal aux sapeurs-pompiers de Mouvaux ; Meyer, caporal à Nomain.

Mention honorable : MM. D'Hooghe, docker, demeurant à Dunkerque ; Marquant, garde champêtre, domicilié à Marpent ; Buyle, cantonnier, domicilié à Marpent.

Lettre de félicitations : M. Droulez, menuisier à Marpent.

Mention honorable : M. Duflos, demeurant à Comines ; MM. Duvivier, employé à la mairie, demeurant à Roubaix ; Lapoy, préposé des douanes, domicilié à Fives-Lille ; Jorendant, sapeur aux sapeurs-pompiers de Tourcoing ; Aimé, préposé des douanes à Saméon ; Caron, agent de police, domicilié à Douai ; Hayot, percepteur au matériel roulant à la compagnie des chemins de fer du Nord, demeurant à Arras ; lettre de félicitations, MM. Hernont, mineur, domicilié à Denain ; Beugnies, lieutenant, commandant la subdivision de sapeurs-Pompiers de Prouvy ; Joss, employé à la compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, domicilié à Roubaix ; Masson, surveillant de route à la compagnie du chemin de fer du Nord, domicilié à Aulnoye ; Souliaert, gardien de la paix à Dunkerque ; Tondeur, agent de police à Lille.

PAS-DE-CALAIS. — M. A. 1re classe, M. Delamare, inspecteur de police à Liévin ; M. B., M. Léturcie, sous-brigadier de police à Liévin ; M. B., M. Delannoy, agent de police à Liévin ; M. B., M. Tréhoux, chauffeur d'usine, domicilié à Avion ; M. H., M. François, agent de police municipale à Boulogne-sur-Mer ; M. H., M. Macquignon, demeurant à Calais ; M. H., M. Voyez, domicilié à Monchy-le-Preux.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Les récompenses suivantes ont été attribuées pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique : médaille de bronze, M. Chimot, membre fondateur du sanatorium des cheminots, président du comité départemental du Nord, 21, rue Paul-Bert, à Hellemmes-Lille ; M. Hannebicque, membre fondateur du sanatorium des cheminots, président fondateur du comité d'Hirson, rue de Charleville, à Hirson.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UNE AUTO RENVERSE ET BLESSE UN OUVRIER

M. Cavez Clovis, 52 ans, ouvrier poseur à la Compagnie L.-R.-T., demeurant Grande Rue, cour Hollebecq, 12, à Roubaix, était occupé, hier, vers 7 h. 50 du matin à la réparation des voies du tramways, rue de la Gare, à hauteur de la Place Chevreul.

A ce moment, une auto, conduite par M. Hennebelle Robert, 22 ans, mécanicien, demeurant à Roubaix, rue Jouffroy, 64, arrivait sur le point où M. Cavez été occupé.

M. Cavez ne l'ayant pas aperçue ne put se garer ; il fut renversé sur le sol. Les témoins de cet accident se précipitèrent au secours du blessé qui ne put se relever par ses propres moyens.

M. le docteur Faidherbe, qu'on fit mander d'urgence accourut. Il constata que l'ouvrier était atteint de multiples contusions. Après lui avoir donné les premiers soins, M. le docteur Faidherbe fit reconduire le blessé à son domicile. Son état, sauf complicatinos, ne paraît pas alarmant.

La police enquête.

UN CAMION RENVERSE UNE FEMME

Hier, vers 11 heures du matin, un camion chargé de bottes de laines, conduit par M. Plaign Auguste, 52 ans, demeurant à Croix rue de Belfort, 10, au service de M. Wiffels de Croix, alla heurter une passante à hauteur du Pont de la Gaîté.

Celle-ci, Mme Scheuricq Marie-Thérèse, âgée de 56 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Guiguette, cour Six, 4, fut renversée sur la chaussée et l'une des roues lui passa sur le pied gauche.

M. le docteur Carette mandé, diagnostiqua l'amputation probable du pied et fit admettre la blessée à l'hôpital de la Fraternité.

La police a ouvert une enquête en vue d'établir les responsabilités.

UNE CABARETIÈRE MAMENÉE

Mme Parmentier, tient un débit de boissons, rue des Arts, à Roubaix. Elle est venue déclarer à M. le commissaire de police du 2e arrondissement, qu'elle avait reçu des coups d'un de ses locataires.

Voici ce qui s'est passé : Mme Parmentier loue des logements garnis. Un M. Huttens Henri, lui en loua et s'installa. Les rapports existants entre le locataires, son amie, et Mme Parmentier, étaient loin d'être amicaux, de plus, le paiement du loyer était lent à venir. Depuis plus de six semaines la plaignante n'avait pas reçu le prix de location des deux chambres occupées, affirme-t-elle.

Mme Parmentier exigeant le paiement, ce fut l'orignie d'une discussion, au cours de laquelle elle fut frappée.

Plainte a été déposée et un rapport rédigé à la charge du locataire.

ILS SE MOQUENT DES ARRÊTÉS !

Des procès-verbaux ont été rédigés contre MM. : W... P. 36 ans, négociant, demeurant à Tourcoing, boulevard Gambetta ; T... A. Tourcoing, boulevard Descat ; D... J., 27 ans chauffeur d'auto, demeurant à Herseaux, demeurant à Tourcoing, boulevard Gambetta ; H... A., 27 ans, négociant, demeurant à Flers (Nord), boulevard Pasteur ; L., R. entrepreneur, demeurant à Roubaix, rue de Denain.

NOS ARTISTES AU SALON

Mme Germaine Lantonie-Neveux, la jeune et toute gracieuse artiste, dont nous avons, au moins deux fois, admiré la production, vient de voir récompenser son talent à la fois personnel et neuf au Salon des Artistes français.

Elle a exposé, au Grand Palais « Une nature morte » et « Mon Portrait ». Cette dernière toile, gracieuse, fraîche, printanière, lui a valu la Médaille d'argent.

Nous complimentons avec déférence cette délicate artiste, aux ressources si variées. Son succès ne nous étonne pas, en nous réjouissant car nous avions apprécié son joli talent à l'Exposion des « Amis de Roubaix », en septembre 1925, dans les cinq toiles qu'elle produisit : Armes, Nature morte, Rhododendrons et Roses, ainsi qu'à la IXe Exposition des Artistes Roubaisiens, en avril dernier, où elle offrit, en même temps qu'un admirable portrait, un délicieux Paysage du Lot, plein de couleur, de vie et de vérité.

UN CHAMPION DE MARCHE

Le champion de marche de grand fond, Jules Hosay, d'origne belge, marchera samedi 5 et dimanche 6 juin, sur un parcours de 200 kilomètres. Il exécutera 800 fois le tour d'une piste tracée boulevard Gambetta, et mesurant 250 m., contrôlé par « La Roubaisienne ».

Départ samedi, à 4 h. du soir.

ASSOCIATION DES A. E. DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

La prochaine réunion du groupe Teinture est fixée au Dimanche 6 Juin, à 10 h.30 précises, dans le grand Amphithéâtre de l'école Entrée Place Chevreul.

M. H. Lagache, discutera : « De quelques acidents provoqués par les matières grasses en teinture » et M. Thirée, ingénieur, donnera quelques renseignements sur le « Purificateur Rubert ».

Les conférences sont publiques.

Bock Meyerbeer FRAISE SUR TOUTE TABLE

FUNERAILLES CIVILES

Nous avons appris la mort de M. Alois-Charles Vlaeminck, survenue le 3 Juin, dans sa 60e année.

Ses funérailles civiles auront lieu le Dimanche 6 Juin, à 15 h. 30.

Réunion à la maison mortuaire, rue Watt, 80, cour Six, 37, à 15 h. 15.

LE PASSAGE DU CIRCUIT FRANCO-BELGE CYCLISTE

En raison de l'arrivée des coureurs du « Circuit Franco-Belge Cycliste », et afin d'éviter les accidents, l'Administration Municipale a décidé que la circulation des voitures sera suspendue de 16 à 18 heures, dimanche 6 juin, avenue Gustave Delory, partie comprise entre la rue de Barbieux et le bas de l'avenue.

Seules, les voitures des riverains de cette avenue et des rues adjacentes y auront accès, et seulement pendant les intervalles du passage des coureurs.

AU CASINO-THEATRE

Samedi 5 Juin, en soirée, Dimanche 6, en matinée eten soirée, Lundi 7 en soirée, Max Trébor, dans ses créations et la revue « Ni nu, ni connu ».

VENTE A LA CRIÉE DU MINCK

(Journée du 3 Juin)

630 kilos de colins, de 3 à 4.50 le kilo ; 130 k. de raies, de 2.50 à 3.50 ; 150 k. de roussettes, de 2 à 3 fr. ; 380 k. de maquereaux, de 3 à 4 fr.

Delespaul-Havez
CHOCOLAT Corona
A CROQUER
le Premier apprécié toujours le Meilleur

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs

A l'occasion du Congrès annuel de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord, qui aura lieu à Dunkerque, les 3 et 4 juillet prochain, la Commission de la Mutuelle informe les sociétaires qui voudraient accompagner leur délégué, le 4 juillet, d'envoyer leur adhésion au Secrétaire, 181, rue Victor Hugo, à Roubaix, avant le 8 juin.

Des trains spéciaux avec réduction d'au moins 40 % permettront aux sociétaires d'amener avec eux leur femme et leurs enfants.

MUTUELLE DES ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX

Le Congrès annuel de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord aura lieu à Dunkerque les 3 et 4 juillet prochains.

La Commission de la Mutuelle compte que les sociétaires se feront un devoir d'assister nombreux à l'importante journée du 4 juillet.

Des trains spéciaux avec réduction d'au moins 40 % permettront aux sociétaires d'amener avec eux leur femme et leurs enfants.

Se faire inscrire en allant payer ses cotisations, dimanche prochain 6 juin, ou encore envoyer son adhésion au secrétaire Arthur Chrétien, 181, rue Victor Hugo, avant le 8 juin. Toutes les inscriptions devant être envoyées à l'Union Départementale avant le 10 juin au plus tard.

AVIS ET CONVOCATIONS

HARMONIE DE LA SOLIDARITE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30 précises, répétition générale.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — Les Amicalistes désireux de participer à la grande manifestation laïque qui aura lieu à Cambrai le dimanche 6 juin, sont priés de retirer leur ticket samedi 5 juin, à 20 heures, à l'école.

CANARI-CLUB ROUBAISIEN. — Réunion trimestrielle le dimanche 6 juin, à 16 heures, au siège, 3, rue Pasteur : Election d'un membre de la commission.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XV ». — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, café Dubus, répétition générale.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Maria Canion, boulevard de Beaurepaire 150. — Gérard Bruffaerts, rue de Condé 22. — Pierre Wattelle, rue d'Espinoy, 11. — Claude Verbrugge, de Lys, née hôpital. — René Vanderzwaen, rue Saint-Pierre, 36.

PUBLICATIONS. — Georges Leclercq, employé, rue de la Lys 15 et Yvonne Rousseaux, épailleuse, rue de Sébastopol 35. — Auguste Cauchy, sp. rue de Roubaix 62 à Lille et Suzanne Pollet, sp. rue de l'Espérance 54. — Charles De Paeuw, acheteur de laines rue Daubenton 190 et Raymonde Vienne, sp. rue Daubenton 184. — Alphonse Bodart, rue Carpeaux 90 et Gabrielle De Lepeleire, couturière à Aveighem (Belgique).

DECES. — Micheline Bayard, 4 mois rue de la Prospérité 6. — Charles Vlaeminck, 59 ans, rue Watt 80, cour Six 17.

Voulez-vous gagner de l'argent en faisant du commerce sans engager aucun capital ? Voyez les petites annonces aux Offres d'Emplois.

WATTRELOS

QUATRE ARRESTATIONS. — Au cours d'une ronde de nuit, la police a arrêté :

1. Vlaminck Eugène, 32 ans, demeurant à Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; 2. Les nommés Rambaut Michel, 18 ans, Hus Louis, 32 ans, et Deschamps Jules, tous trois sans domicile fixe, pour vagabondage.

LA FRAUDE. — Des préposés des douanes de Wattrelos-Route, de service au Sentier Delbart, on tarrêté le nommé Charles De Broeck, 23 ans, journalier, demeurant à Roubaix, 253, rue des Longues-Haies, qui était porteur de 1 k. 250 de tabac haché.

De Broeck sera transféré à Lille ce matin par les soins de la gendarmerie.

INTERRUPTION DE CIRCULATION. — Le Maire de Wattrelos fait connaître à ses administrés, que par intérêt préfectoral en en date du 29 Mai, la circulation sera interrompue rue Pierre Catteau (entre le passage à niveau et la rue Jeanne d'Arc). du 3 au 19 Juin.

Pendant cette interruption la circulation des voitures se fera par la rue Jeanne-d'Arc la rue Faidherbe et la rue Carnot.

PAIEMENT DES SECOURS. — Le paiement des allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel, se fera au Bureau d'assistance, 1, rue Jean Jaurès, le mardi 8 Juin de 9 heures à 11 h. 30.

Se munir de la carte d'indentité.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi, à 20 heures précises, répétition générale au siège, salle Vanhautteghem, 2, rue Jean-Jaurès.

CLASSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES. — Aujourd'hui 4 Juin, de 8 h. à midi, pour le canton Nord, Place de la Gare, et de 14 heures à 18 heures, pour le canton Est, classement des automobiles de poids lourd servant au transport de personnel, au transport de matériel, les remorques et les tracteurs à roues, les ambulances et les motocyclettes avec ou sans side-car.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Daniel Vermeirsch, rue Laure, 6. — André Watteau, rue de Bazeilles, 1. — Valère Devilder, rue Vallon, 16.

Publications. — Gérard Demeyer, rattacheur à Mouscron et Madeleine Lerriou, soigneuse, à Wattrelos. — Ernest Montmaur, avenue du Maine, à Paris et Madeleine Deleye, s. p., même adresse.

Décès. — Germaine Debaere, épouse Spelliers, 35 ans, rue des Poilus.

CROIX

DOUBLE ARRESTATION POUR VOL. — Vers 13 heures, deux inconnus ont dérobé un paquet de linge qui se trouvait dans une auto en stationnement rue Kléber et appartenant à M. Deschemacker.

Le propriétaire les ayant surpris, ils opposèrent une résistance acharnée qui nécessita l'intervention de nombreux voisins de M. Bycheire, commissaire de police, qui les fit mettre en état d'arrestation.

Ces deux énergumènes ont été ficelés et conduits au violon municipal. L'un s'appellerait Baillire Maurice Gérard, 21 ans, et déclare demeurer à Lille, rue d'Australie, 62 ; l'autre est un nommé Declercq Joseph, 23 ans, rue d'Australie, 79, à Lille.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Gaerminck Robert, rue Jules-Guesde, 128 : Dutton Renée, rue Dupleix, 23 ; Spillebout Marcel, rue de Lille 30 ; Rabot Janine, boulevard Carnot, 99.

Décès. — Barenne Henri, 73 ans, chef trieur, rue Jean-Jaurès, 298.

VOL D'UN PISTOLET. — Un sieur Blomme Jean, forain, demeurant à Roubaix, 18, rue Marie-Buisine, a porté plainte pour vol d'un pistolet automatique d'une valeur de 200 francs.

Ce vol a été commis dans sa baraque alors qu'il s'abritait, au cours de l'orage, chez un voisin.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Henri Barenne, chef trieur du peignage Isaac Holden et Fils (France) Ltd., décédé le 2 Juin 1926, à l'âge de 73 ans. Ses funérailles auront lieu samedi 5 courant à 9 h. 30, à Croix.

AUX DEMOCRATES. — N'oubliez pas que Dimanche 6 Juin, à 10 h. 30 du matin, aura lieu, salle Descarpentries, place de la République, à Croix, linstallation de la section de la Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen, de Croix-Wasquehal.

Le citoyen Collier, professeur, président de la Fédération du Nord, y prendra la parole pour exposer les buts et les directives de la Ligue.

WASQUEHAL

BLESSÉ AU TRAVAIL. — A la manufacture de Saint-Gobain, Romain Duquenne, 36, rue Jacquadd, à Croix, a fait une chute au cours de son travail et s'est fait des plaies contuses lombaires. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin.

A l'Espérance. — La Société municipale de gymnastique « l'Espérance » participera dimanche prochain 6 juin, au grand concours de gymnastique de Lomme. En outre, les meilleurs pupilles et adultes participeront aux concours individuels.

FUNERAILLES DE LA VICTIME DU DRAME DU NOIR BONNET. — Jludi matin, à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Jean Destobeleer, la victime du drame familial qui se déroula à l'estaminet du Vieux Noir-Bonnet dans la nuit de dimanche à lundi. Un grand nombre de parents et amis du défunt assistaient à cette cérémonie. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Wasquehal.

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en mai sont priés d'échanger leur carte annuelle à la mairie (1er guichet) le plus tôt possible. Ceux qui n'échangeraient pas régulièrement leur carte annuelle dans le mois qui suit celui de leur anniversaire, risqueraient de perdre le bénéfice de l'allocation de l'Etat au moment de la liquidation de leur retraite.

CLASSE 1927. — Les inscriptions sur les tableaux de recensement de la classe 1927 seront closes le 15 juin. En conséquence, les jeunes gns qui ne se sont pas encore fait inscrire sont priés de le faire au plus tôt à la mairie (2e guichet). Se munir du livret de famille et de l'acte de naissance avec indication de l'heure de la naissance.

TIR A LA CARABINE. — Résultats du concours de tir à la carabine qui a eu lieu dimanche dernier chez M. L. Fontaine, rue Ferrer. 1er prix, Alfred Delbecque, 37 p. ; 2. F. Rivière 36 p. ; 3. Libert Sénaffe, 36 p. ; 4. Penin, 35 p. ; 5. Walmacq Emile, 33 p. ; 7. Walmacq Alexandre, 33 p. ; 7. et 8. Dupont René, et Deflandre 32 p. ; 9. Liagre Adolphe, 31 p ; 10. Defrancq Albert, 30 points.

GYMNASTIQUE. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 30, répétition pour tous les gymnastes. Dernières instructions concernant le concours de Lomme et instructions pour le déplacement à Hénin-Liétard le 13 juin.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Claude Semet, rue des Villas Ouvrières, 197.

LANNOY

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-PHILIPPE. — Le Comité invite les sociétaires et les membres de leur famille, à assister nombreux au Congrès mutualiste, qui aura lieu à Dunkerque, le 4 juillet. Des trains avec réduction minimum de 40 % seront mis en route, aller et retour dans la même journée. Les inscriptions sont reçues chez le Secrétaire, 41, rue Nationale, jusqu'au 10 juin inclus.

LYS

COMMISSION DES FINANCES. — La Commission des Finances se réunira à la mairie vendredi 4 juin, à 7 heures précises pour questions budgétaires.

TOUFFLERS

AMICALE DE TIR DE TOUFFLERS. — Résultat du concours-classement entre sociétaires. — Echevin Joseph, Lebrecht Victor, Desoulier Jean, Boussagues Marceau, Boussemart Charles, Lemoine J., Aussel Achille, Casquevaux Marcel, Briet Marcel, Delreux Jules, Leuridant Léon.

— Dimanche 6 juin, première journée du concours doté de 500 fr. de prix et 20 fr. au plus beau carton de la journée, sous un stand bien aménagé, au Foyer des Amicalens. De service : Louis Pottier et Charles Boussemart ; Joseph Echevin et Jean Dusoulier.

PHOTOGRAVURE
TOUS GENRES DE CLICHES pour Annonces et Catalogues
TRAIT - SIMILI-GRAVURE
sur Zinc et sur Cuivre
LA Presse Populaire
136bis, Rue de Paris, LILLE
EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNÉE

FEUILLETON DU 4 JUIN 1926. — N° 34

— Hein ?... Il y a vingt-cinq ans que j'ai donné congé aux demoiselles Cornet ?...

— Comme je vous le dis.

— Vous êtes folle, madame Grouille !

— Que non, monsieur. Vous leur avez donné congé, rapport à ce cours que tenait Mlle Fanny. Y avait trop d'allées et venues. Les petites élèves tapaient tellement des pieds dans le couloir que votre Sainte-Vierge de Bruges, celle qui est vermoulue, se détruisait en poussière. Je me rappelle la première fois que j'ai vu ça. Elle avait un nuage tout autour, c'te pauvre Madone, du tremblement de la maison. J'ai cru à un miracle. Je vous ai appelé... Mais vous avez juré comme un païen ».

M. de Mirevert justifia aussitôt le souvenir de Mme Grouille en émettant quelques-uns des blasphèmes énergiques par lesquels il avait déjà soulagé sa mauvaise humeur vingt-cinq années auparavant. Puis il termina en s'informant pourquoi — par le tonnerre de coquin de sort ! — les demoiselles Cornet n'avaient pas quitté son immeuble lorsqu'il les avait flanquées à la porte.

— « Je l'ai dit à Monsieur, sur le moment. Elles ne trouvaient pas où se loger. On n'en voulait nulle part, à cause du remue-ménage des élèves. Ou c'était trop cher pour elles. Ou elles auraient dû changer de quartier et perdre leur clientèle. Elles se mangeaient les sangs que c'était pitié. J'en ai fait la remarque à Monsieur : « Fichez-moi la paix, que vous m'avez répondu, fichez-moi la paix, Mme Truchet ! (C'était du temps de mon premier Anselme Truchet). Je maintiens mon congé, que vous m'avez dit. Qu'elles fassent ce qu'elles veulent. Mais s'il tombe encore un poil de ma Sainte-Vierge... je les fous sur le pavé ! »

Mme Grouille n'acheva pas l'écheveau de ses réminiscences. Comme toujours en des occasions semblables, M. de Mirevert lui avait tourné le dos avant qu'elle eût débité les observations malicieuses dont elle se délectait. Rien ne plaisait tant à l'excellente commère que d'aguicher son patron. Découragée à tout jamais de prendre ses intérêts, comme elle avait essayé de le faire quand elle était entrée dans cette loge sous l'égide conjugale de M. Truche — maître d'hôtel impeccable qui se louait pour des dîners en ville et l'avait subjuguée, romanesque femme de chambre, par sa prestance sous l'habit — elle avait tellement pris son parti des originalités du collectionneur qu'elle se serait crue complice d'un abus dans une maison où les locataires lui eussent payé régulièrement leurs termes. Si elle acceptait ceux des demoiselles Cornet, c'est que, d'abord, elle n'eût pu faire autrement, les deux vieilles sœurs étant d'une fierté intransigeante, et ensuite c'est que leur loyer, jamais augmenté depuis trente ans, était d'un bon marché inouï.

Quand les demoiselles Cornet vinrent demeurer dans l'immeuble, il ne se trouvait pas dégagé par la démolition de l'hôtel de Mirevert et la percée du boulevard St-Germain. Ce qui formait leur jardinet en façade n'était alors qu'une arrière-cour. Et le quartier, plutôt morne, attendait les embellissements qui allaient lui rendre l'animation et la vie.

Les deux sœurs s'étaient réfugiées là, toutes meurtries par une catastrophe. Un banquier, leur parent, qui gardait leur modeste avoir, petit héritage et maigres économies de leur laborieuse jeunesse — l'une professeur, l'autre dessinant pour les journaux de mode — s'était suicidé après avoir perdu à la Bourse sa fortune et l'argent de ses clients.

Mlles Cornet qui, toutes deux, avaient dépassé la quarantaine et s'étaient retirées en province dans une gentille propriété familiale, mirent à louer la chère maison et revinrent à Paris, chercher, l'une des élèves, l'autre des commandes de dessins. Chacune recommença la carrière entreprise à vingt ans, mais cette fois sans la sécurité du morceau de pain que représentaient les petites r